

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 24

Séance du 20 mars 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjointes au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Christophe ELSAESSER, Mme
Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mme Sandrine DEMAY,
M. Denis WACHBAR, Mmes Lysiane STENGER, Amandine MARTIN, MM.
Jean LACHMANN, Eric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M.
Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST

Absents :

-

10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif - Tourisme

RAPPORTEUR : M. Christophe BOHN

10.7. Tableau des effectifs au 01/05/2025

DELIBERATION D20032025/16

Un tableau des effectifs ne concerne que les agents fonctionnaires et les contractuels de droit public. Il est proposé une mise à jour du tableau des effectifs compte tenu des derniers mouvements

Service administratif :

Anne-Sophie PENET a réussi son concours de rédacteur principal 2^e classe. Le poste nouvellement créé est inscrit au tableau des effectifs. Le poste de rédacteur reste vacant.

Services techniques :

Maxime NISSE est éligible à un avancement de grade en octobre 2025, sur le grade d'adjoint technique principal 2^e classe. Un poste étant vacant, il sera nommé en octobre 2025.

Matthieu NORMANDIN a demandé une disponibilité d'un an et sera recruté en CDD à l'école d'architecture de Strasbourg.

Mme Fanny GUILLON est recrutée en CDD en remplacement de M. NORMANDIN, pour une durée d'un an renouvelable, sur le grade de technicien, à compter du 23 avril 2025. Un poste étant vacant au dernier tableau des effectifs, le poste de technicien est donc pourvu au tableau des effectifs à la date du 1^{er} mai 2025.

Myriam HUSS aux Tisserands a démissionné et quitte les effectifs fin mars. Un poste d'adjoint technique devient vacant.

Ainsi,

Au 1^{er} mai 2025, le tableau des effectifs se présente donc comme suit :

Cadres d'emploi		Nombre
Attaché territorial faisant fonction de directeur général des services		1 pourvu
Attaché territorial		1 pourvu + 1 non pourvu
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe		1 pourvu
Rédacteur principal 2 ^e classe		1 pourvu
Rédacteur		2 non pourvus
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe		3 pourvus + 1 non pourvu
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe		2 pourvus
Adjoint administratif		1 non pourvu
EMPLOI ADMINISTRATIF	7 TIT / 1 NON TIT	8 + 5 non pourvus
ATSEM principal 1 ^{ère} Classe		1 pourvu
ATSEM principal 2 ^{ème} Classe		1 non pourvu
EMPLOI SOCIAL	1 TIT / 0 NON TIT	1 + 1 non pourvu
Adjoint d'animation territorial principal de 1 ^{ère} classe		1 pourvu
Adjoint d'animation territorial		1 non pourvu
EMPLOI ANIMATION	1 TIT / 0 NON TIT	1 + 1 non pourvu
Chef de service de police municipale		1 pourvu
Brigadier		
Gardien-Brigadier		2 pourvus
EMPLOI POLICE MUNICIPALE	3 TIT / 0 NON TIT	3 pourvus
Ingénieur		1 pourvu
Technicien		1 pourvu
Agent de maîtrise principal		2 + 1 non pourvu
Agent de maîtrise		1 + 2 non pourvu
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe		1 + 1 non pourvu
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe		3 pourvus + 1 non pourvu
Adjoint technique		8 pourvus + 1 non pourvu
EMPLOI TECHNIQUE	15 TIT / 3 NON TIT	17 + 6 non pourvus
TOTAL	27 TIT / 4 NON TIT	42 postes ouverts
		30 pourvus
		12 non pourvus

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 25 mars 2025

Luc ADONETH
Le Maire,



Daniel BROCKER
Le secrétaire de séance,